

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0024488

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1238 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : MANSOURI YACINIA BIETKIR

Date de naissance : 07/03/1950

Adresse : El Fazana Oucheste

Tél. 06 61 31 41 95 Total des frais engagés : 788,10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Zhor EL BEKRI
Médecine Générale
Expert Assermentée auprès
des Tribunaux
9 A. Sakkia El Henna, Boujeloud-Saké
Tél. Cabinet : 05 37 78 02 33

Date de consultation : 16/02/2023 INPE 101048551

Nom et prénom du malade : MANSOURI YACINIA BIETKIR Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : P.M.-angi- gastro-entér.

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 25/02/2023

Signature de l'adhérent(e) : Y.B.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/02/2023	C	11	200.00	Dr. Zhour EL BAKIR Médecin Généraliste Expert Assermenté au Maroc des Cabinet : Dr. El BAKIR Av. Salia El Hamra, Sidi Abdellah-Sak A/ Cabinet : Dr. El BAKIR Généraliste au Maroc
25/02/2023	co-Pac	forfait L.		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
pharmacie El Fath Mr. El Quasri Tbouriq Tabriquet - Salé Tel: 0537 86 19 83	25/02/2023	230,10

INPE: 102023579

Pharmacie El Fath
Mr. El Quasri Tbouriq
Tabriquet - Salé Tel: 0537 86 19 83

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
L'ANALYSES MEDICALES 1, Rue El Ayach, R'mel - Salé Tél.: 05 37 78 55 18 / 19 Fax : 05 37 78 58 21	24/02/23	R 270	360,0

NP : 103002796

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX

O.D.F

PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		MONTANTS DES SOINS	
H	25533412 00000000 35533411		21433552 00000000 11433553
D	00000000		00000000
B	00000000		00000000

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

O.D.F

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Zhor EL BEKRI

MEDECINE GENERALE

Expert Assermentée près des tribunaux
9, Avenue Sakia El Hamra Bettana, SALE
Tel Cabinet : 0537780233

الدكتورة زهور البكري

الطب العام

خبير محلفة لدى المحاكم

9 شارع السقية الحمراء بطانة، سلا
الهاتف : 0537780233

Salé le : 25/02/2023

46,70

1/2 Ty Ponc 100

46,90

1/2 Articarbne 70 mg Comp. (84)

144,50

3/2 MEZOR 20mg

238,10



MEZOR® 20mg

Esomeprazole (DCI)
28 gélules



6 118000 340300

Pharmacie El Fath

Mr. El Quasri Taoufiq

Téléphone - Salé Tél: 0537 86 19 88

ZYLORIC 100 mg

bouteille de 100 comprimés
A.M.M. N° 63 DMP/21/INTT
SOTHEMA BOUSKOURA

Rémboursable AMO



6 118000 022268

LOT 221250

EXP 04/2024

PPV 144.50DH

LOT 222272

EXP 06 2026

PPV 46.70 DH

Dr. Zhor EL BEKRI
Médecin Généraliste
Expert Assermentée auprès
des Tribunaux
9, Avenue Sakia El Hamra, Sétif-Sakia
Téléphone : 0537 78 77 32

Dr. Zhor EL BEKRI

MEDECINE GENERALE

Expert Assermentée près des tribunaux
9, Avenue Sakia El Hamra Bettana, **SALE**
Tel Cabinet : 0537780233

الدكتورة زهور البكري

الطب العام

خبيرة محلفة لدى المحاكم

9 شارع السقية الحمراء بطانة، سلا
الهاتف : 0537780233

Salé le : 16/02/2023

A^o NANSOURI Yassine
Bacca

Jane Cholat tot, Dr. Acuagé
Jane Gaï et Hôpital

LABORATOIRE RHAZALI
D'ANALYSES MEDICALES
11, Rue El Ayachi, R'mel - Sale
Tel.: 05 37 78 58 18 / 19
Fax : 05 37 78 58 21

Dr. Zhor EL BEKRI
Médecine Générale
Expert Assermentée auprès
des Tribunaux
9, Av. Sakia El Hamra Bettana-Sale
Tel Cabinet : 05 37 78 02 33



LABORATOIRE RHAZALI D'ANALYSES MEDICALES

Dr A. RHAZALI
Médecin Biologiste
Diplômé de la Faculté
de Médecine de Nancy

Identifiant du patient : 215758
Date de naissance : 07/03/1950
Sexe : M
Du : 24/02/2023 à 10:27
Edité le : 24/02/2023 à 12:15

Mr MANSOURI YAHIAOUI BACHIR
Dossier N° : 23B2550
Docteur EL BEKRI ZHOR



ANALYSES

GLYCEMIE

(Dosage Enzymatique 37°C) : 1.07 g/L 0.7 - 1.1 1.17 (07/11/2022)
5.92 mmol/L 3.89 - 6.11

CHOLESTEROL TOTAL
(Dosage Enzymatique 37°C)

: 1.58 g/L 1.5 - 2 2.06 (07/11/2022)
4.09 mmol/L 3.87 - 5.16

TRIGLYCERIDES

(Dosage Enzymatique 37°C) : 1.54 g/L 0.4 - 1.3 1.51 (07/11/2022)
1.74 mmol/L 0.45 - 1.48

ACIDE URIQUE

(Dosage Enzymatique 37°C) : 71 mg/l 20 - 70 53 (07/11/2022)
420 µmol/l 119 - 416

HEMOGLOBINE GLYCOSYLEE A1C
(Chromatographie HPLC, certifiée NGSP)

: 6.0 % 5.9 (07/11/2022)

Valuers usuelles: 4.5 à 6.3 *
Métabolisme non équilibré: > 7 %

Soit

Valuers usuelles: 26 à 45 mmol/mol
Métabolisme non équilibré: > 53 mmol/mol

Dr RHAZALI Adnane
Médecin Biologiste
Laboratoire Rhazali
Rue Al Ayachi, R'mel - Salé



LABORATOIRE RHAZALI D'ANALYSES MEDICALES

FACTURE N° : 5713/23

Dossier réalisé le : 24/02/23 10:27

EN-POS-09-V01

A l'attention de : Mr MANSOURI YAHIAOUI BACHIR

Analyses :

Hémoglobine glycosylée	B 100	134.00 Dhs
Glycémie (à jeûn)	B 30	40.20 Dhs
Cholestérol Total	B 30	40.20 Dhs
Triglycérides	B 60	80.40 Dhs
Acide urique sanguin	B 30	40.20 Dhs

Prélèvement :

Sang	Pc 1.5	25.00 Dhs
------	--------	-----------

Total dossier : 360.00 Dhs

Mode de règlement : Espèce

Arrêtée la présente facture à la somme de :

TROIS CENT SOIXANTE DIRHAMS

**LABORATOIRE RHAZALI
D'ANALYSES MEDICALES**
11, Rue El Ayachi - Rmell - Salé
Tél.: 05 37 78 58 18 / 19
Fax: 05 37 78 58 21